

Mettre fin à la fracture territoriale de l'eau

Par Bertrand Camus | 15/03/2017, |



(Crédits : Flickr / Cha già José)

Contrairement à une idée partagée, la qualité de l'eau est inégale, en France. Par Bertrand Camus, Président de la FP2E.

L'eau potable est globalement de très bonne qualité en France. Si elle a connu une amélioration permanente au cours des dernières décennies, elle affiche à certains endroits du territoire, des niveaux de qualité à améliorer. Je propose que ces disparités constituent une cible prioritaire de la politique de l'eau des 5 années à venir.

Derrière des services d'eau globalement de bonne qualité, des disparités

Se rassurer des 99,5% de conformité de l'eau potable sur le territoire national est bien tentant. Après tout, il y a peu de pays où l'eau du robinet se consomme avec autant de confiance, ce dont témoignent 81% des Français. Néanmoins, cette moyenne nationale se traduit par un nombre de non conformités vingt fois supérieur dans les zones les plus rurales (moins de 500 habitants) par rapport aux zones les plus urbaines.

Se satisfaire de cette situation reviendrait à reporter la modernisation des infrastructures d'eau qui, en s'usant, expliquent en partie les mauvais résultats et en laissent craindre d'autres. Ce serait enfin, priver les consommateurs des technologies actuelles, qui permettent d'améliorer la qualité de l'eau. Pourtant il n'y pas de fatalité à cette situation. Les savoir-faire existent. Les entreprises de l'eau le démontrent tous les jours en France et à travers le monde. Dans ces zones rurales, la performance de nos entreprises en matière de qualité de l'eau y est 4 fois supérieure.

Mesurer la performance, pour préparer la modernisation

Un préalable est que la mesure de la performance des services d'eau soit mieux appréhendée en particulier dans les services de plus petites dimensions. Elle seule permettra à ces derniers d'entrer dans une véritable démarche d'amélioration. Mesurer la performance, intégrer les comparaisons et en tirer positivement les conclusions, sont des étapes essentielles.

J'encourage la puissance publique à saisir l'opportunité de la nouvelle organisation territoriale pour inciter l'ensemble des services d'eau à adopter une telle « culture commune ». D'ici 2020, les services, dix fois moins nombreux, seront aussi organisés à plus grande échelle, et donc en capacité d'identifier leurs propres marges de progrès et de mettre en œuvre des politiques locales d'investissement durable.

Pour une politique de l'eau juste et déterminée

Par ailleurs, les capacités à investir existent, pour peu que soient correctement mobilisés les ressources des agences de l'eau et les fonds européens, et que soit pleinement restauré le principe de « l'eau paie l'eau » mis à mal ces dernières années.

Que manque-t-il alors ? Un Etat déterminé à libérer les expérimentations locales, les innovations et les investissements porteurs d'emplois. Pour continuer à améliorer, collectivement, les services d'eau et d'assainissement en France, tant dans les territoires ruraux que dans les territoires urbains.

Bertrand Camus,

Président de la FP2E